

DÉROULEMENT DU STAGE D'ÉTÉ – PRÉSÉLECTION EUROPÉENNE

LE STAGE D'ÉTÉ – PRÉSÉLECTION EUROPÉENNE :

1ÈRE PHASE : SÉLECTION VIDÉO

2E PHASE : À LAUSANNE, SEMAINE DE STAGE AVEC ATELIERS THÉMATIQUES

1ÈRE PHASE : SÉLECTION VIDEO

Chaque candidat/e doit s'inscrire et payer le premier paiement des frais d'inscription sur le site internet du Prix de Lausanne (www.prixdelausanne.org), via le formulaire d'inscription **avant le 15 avril 2023**, ainsi que de soumettre un fichier vidéo (un/e seul/e candidat/e par fichier vidéo) **avant le 25 avril 2023**. Les inscriptions ouvrent le 1er mars 2023.

Le fichier vidéo doit être filmée en studio et contenir tous les éléments listés ci-dessous. A défaut, le/la candidat/e peut être exclu/e par le jury de sélection.

1. Format

- Seuls les fichiers vidéo sont acceptés. Si vous ne parvenez pas à télécharger un fichier vidéo, veuillez s.v.p. contacter registration@prixdelausanne.org
- Le nom complet du/de la candidat/e doit être inclus dans le titre du document de la manière suivante : le nom de famille en majuscules suivi du prénom en minuscules « NOM DE FAMILLE Prénom ».
- L'évaluation par le jury se faisant de manière anonyme, le nom du/de la candidat/e ne doit pas apparaître dans la vidéo elle-même.
- Le nom de l'école ne doit pas apparaître dans la vidéo.
- Le fond doit être aussi neutre que possible, avec aucun logo, noms de l'école, ni posters, etc.
- La qualité de l'image et du son doit être contrôlée avant la mise en ligne.
- L'usage d'un trépied est vivement recommandé pour garantir la stabilité de l'image. Une caméra fixe doit être utilisée, elle peut suivre le mouvement du/de la danseur/euse de gauche à droite mais **le zoom ne doit pas être utilisé**. Le corps entier du/de la danseur/euse doit être visible en tout temps.
- **La caméra doit être positionnée sous un angle qui montre la danseuse ou le danseur au mieux (il est recommandé de filmer le milieu de face). Il est recommandé de filmer la barre en diagonale et le milieu de face.**
- La vidéo doit être filmée en mode « paysage » pour que l'image soit en pleine écran.
- Il est déconseillé de filmer le/la danseur/euse en face d'une fenêtre pendant la journée.
- Il est conseillé d'allumer les lumières dans le studio.
- Le son **ne doit pas être enregistré séparément** et édité sur la vidéo. Aucune voix de professeur ne doit être entendue.
- Le tournage doit se faire en une seule session et non au cours de plusieurs jours/semaines. Il est interdit « d'éditer » la vidéo.
- Le fichier vidéo ne doit pas dépasser 250 MB. Comme nous demandons un fichier de haute qualité, un logiciel de compression en ligne peut être utilisé comme « mpeg streamclip » afin de compresser la vidéo.



2. Contenu du fichier vidéo

Le fichier vidéo doit **durer environ 15 minutes** et donner une bonne idée non seulement des capacités musicales et techniques du/de la candidat/e, mais également de ses capacités d'expression artistique. Il doit montrer le corps entier du début à la fin et inclure les trois séquences suivantes :

2.1. Travail à la barre, 5 minutes au maximum

Un seul côté (le même côté pour tous les exercices du travail à la barre)

Cette partie commence par **un échauffement pieds nus en collant** en première position, le/la candidat/e **dos à la barre** pour mettre en évidence la structure des pieds. Se référer à l'exemple sur notre site internet.

Après l'échauffement, le/la candidat/e montre un travail à la barre comprenant les exercices suivants : pliés, tendus, adage (y compris battements lents et/ou développés), grands battements, dansé en demi-pointes pour les garçons et les filles.

2.2. Milieu

- un enchaînement de pirouettes avec pirouettes en-dehors et en-dedans (en demi-pointes)
- un adage (en demi-pointes)
- des enchaînements allegro :
 - petits sauts et batterie (en demi-pointes)
 - exercices de sauts comportant des assemblés, des jetés, des sissonnes, etc. (en demi-pointes)
 - tours en l'air à droite et à gauche (garçons)
- travail sur pointes (filles) :
 - échauffement échappés retirés, doubles pirouettes en-dehors et en-dedans sur pointe
- un grand allegro – l'enchaînement doit durer de 32 à 64 mesures de musique :
 - les filles doivent être sur pointes (pas de demi-pointes). L'enchaînement doit comprendre une diagonale de pirouettes.
 - l'enchaînement des garçons doit montrer des cabrioles, des entrechats six et des doubles tours en l'air.

2.3. Un enchaînement contemporain ou une variation contemporaine (2 minutes au maximum) ne faisant **pas** partie des variations du Prix de Lausanne.

Cet enchaînement doit montrer la capacité à bouger différemment qu'en danse classique. Sans cet enchaînement ou variation contemporaine, le fichier vidéo ne sera pas pris en considération. Des extraits de spectacles ne sont pas acceptés.

3. Tenue pour la sélection vidéo

Si l'arrière-fond est sombre, les candidat/e/s devront porter une tenue de couleur claire afin que les lignes du corps et les pas soient bien visibles. Par exemple, lors du tournage, il ne faut pas porter un justaucorps blanc si le fond de l'image est lui-même blanc, de même pour un justaucorps noir sur un fond noir.

3.1. Barre et milieu

Garçons : collants foncés unis et T-shirt moulant uni – **pas de** jambières **ni** de T-shirt flottant

Filles : collants blancs ou roses et justaucorps uni sans motifs et sans manche – **pas de** jupe, **ni** de tutu de répétition, **ni** jambières, **ni** T-shirt flottant



3.2. Contemporain – enchaînement ou variation

Filles et garçons : pieds nus, demi-pointes ou avec des nu-pieds (pour protéger la plante du pied).

Aucun accessoire n'est autorisé.

4. Délais d'inscription

Les documents d'inscription et le premier paiement des frais d'inscriptions de CHF 150.- (cent cinquante francs suisses) doivent parvenir au Prix de Lausanne **avant le 15 avril 2023**.

Le fichier vidéo doit parvenir au Prix de Lausanne **avant le 25 avril 2023**.

Aucun/e candidat/e dont le fichier vidéo, les documents d'inscription, le paiement des frais d'inscription parvient après les délais ne pourra participer à la sélection vidéo.

Le jury des sélections vidéo choisira un **maximum de 60 candidat/e/s**. Les participant/e/s seront divisés en deux groupes selon leur niveau : un groupe « stage d'été » et un groupe « présélections européenne ». Les décisions du jury sont irrévocables. Les candidat/e/s seront informé/e/s des résultats des sélections vidéo au plus tard le **10 mai 2023**.

Pour les candidats sélectionnés, les seconds documents d'inscription et le deuxième paiement des frais de participation CHF 200 (deux cents francs suisses) doivent parvenir au Prix de Lausanne **au plus tard le 31 mai 2023**.

Ils participeront au stage d'été - présélection européenne du **jeudi 6 juillet au mardi 11 juillet 2023**.

2^E PHASE : SEMAINE DE STAGE

Les participant/e/s doivent être prêts pour le début de la semaine du stage d'été à Lausanne le **jeudi 6 juillet 2023** au matin. L'adresse, l'heure et les horaires seront communiqués après la sélection vidéo.

1. Déroulement de la semaine

Les candidat/e/s sont réparti/e/s en deux groupes*:

1. **Un groupe « Stage d'été »**, composé de participant/e/s avec un niveau intermédiaire. Ce groupe ne sera pas jugé par le jury durant la semaine et n'est pas éligible pour la présélection du Prix de Lausanne 2024.
2. **Un groupe « Présélection européenne »**, composé de participant/e/s avec un niveau avancé. Les candidat/e/s de ce groupe seront jugé/e/s par le jury durant la semaine et peuvent être présélectionné/e/s pour le Prix de Lausanne 2024.

*La répartition des groupes est basée sur les vidéos envoyées lors de l'inscription. Les candidat/e/s seront informé/e/s de leur groupe lorsqu'ils reçoivent les résultats des sélections vidéo, le 10 mai 2023.

De jeudi à lundi

Tous les participants suivent des leçons de ballet, de danse contemporaine et de coachings.

Le jury observe les candidat/e/s du groupe « Présélection européenne » puis leur attribue des notes.



Mardi

Tous les participants présentent leur variation devant le jury et le public du Stage d'été.

A l'issue de la journée, le jury délibère en prenant en compte les résultats des six jours et sélectionne un maximum de 4 candidat/e/s du groupe « Présélection européenne » pour participer au concours du Prix de Lausanne 2024.

2. Leçons, sessions de coaching, ateliers thématiques

Pendant la semaine à Lausanne, les candidat/e/s

- suivent tous les jours une leçon de ballet;
- suivent des cours de danse contemporaine;
- travaillent leur variation classique avec un coach
- travaillent sur du répertoire contemporain avec un coach
- ateliers thématiques engageant un dialogue entre participants, professeurs et coaches.

Tenue pendant le stage d'été

3.1 Leçons et sessions de coaching de danse classique :

Filles : justaucorps sans manches et collants roses, demi-pointes et pointes (avec rubans). Pas de bijoux ou décorations dans les cheveux. Les tutus de répétition sont autorisés pour le coaching des variations classiques.

Garçons : T-shirt moulant uni blanc ou noir, ou justaucorps blanc et collants noirs, chaussettes blanches et demi-pointes blanches.

3.2 Leçons et sessions de coaching de ballet contemporain :

Filles : collants noirs longs sans pieds et justaucorps. Le port de chaussette ou "nu-pieds" pour protéger la plante des pieds est demandé. Coiffure : chignon ou queue de cheval. Pas de bijoux ou décorations.

Garçons : collants noirs longs sans pieds et T-shirt moulant. Le port de "nu-pieds" pour protéger la plante des pieds est demandé.

Ce document fait partie intégrante du Règlement du stage d'été